

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1982)
Heft: 660

Artikel: Le besoin nucléaire sur demande. Partie II, Exporter du courant électrique à tout prix
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1013301>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Exporter du courant électrique à tout prix

Kaiseraugst: le «oui» de la commission «ad hoc» du Conseil des Etats à une centrale sur le site de Kaiseraugst, assorti d'un «mais» technique (pas de tour de refroidissement!), n'est qu'un maillon de la longue chaîne de prises de position qui doivent encore intervenir sur le même sujet, plénum du Conseil des Etats, commission «ad hoc» et plénum du National; autant d'étapes inévitables avant que l'«autorisation générale» soit acquise à cette réalisation, avec la mise en œuvre éventuelle de «compléments d'informations» sur des questions précises (pour les Etats, le mode de refroidissement des installations, avec ses conséquences sur la température des eaux du Rhin, et tous les prolongements internationaux que cela suppose). Puis, il faudra que la Confédération donne l'autorisation de construire et enfin celle d'exploiter. Nul doute que la question du retrait-

tement et de l'entreposage des déchets ne vienne entre-temps corser les débats, avec l'entrée dans la fatidique année 1985. Last but not least: le sort réservé aux deux initiatives pendantes sur l'avenir du nucléaire dans notre pays ne manquera pas de préciser les rapports de forces économiques, sociaux et politiques sur la question. C'est dire que si les promoteurs de Kaiseraugst ont marqué un point, les jeux ne sont pas faits. Loin de là. Et il est encore temps de poursuivre l'examen des questions de fond, telles qu'elles sont révélées par l'obstination de Kaiseragust SA. Nous remettons cet ouvrage sur le métier la semaine passée, analysant la «démonstration» du Conseil fédéral sur le «besoin» de nouvelles centrales: pétitions de principe sur l'augmentation du PNB, sur la demande d'énergie, sur le remplacement du pétrole... Aujourd'hui, notre point final à ce chapitre.

Le Conseil fédéral se garde bien d'analyser la structure de la consommation d'électricité en Suisse. C'est regrettable, car cela révèle des choses étonnantes³ et, en premier lieu, que le 48% de l'électricité consommée sert, bon an mal an, à faire... de la chaleur. Les applications spécifiques de l'électricité (travail mécanique, lumière, électronique, etc.) ne représentent donc qu'à peine plus de la moitié de la consommation. Dans une telle situation, le potentiel d'économie de l'électricité est énorme et sa mise en valeur devrait être encouragée en priorité, car elle payerait rapidement des dividendes. C'est le chemin inverse qu'a fait le Conseil fédéral en admettant, avec les producteurs d'électricité, qu'il fallait pousser la consommation d'électricité-chaleur, donc le gaspillage.

Finalement, il faut quand même répéter que la Suisse exporte beaucoup d'électricité. Ces exportations ont représenté le 21,4% de la production du pays en 1981. Le bilan exportateur annuel a été, semble-t-il, de tous temps, positif. Depuis 1970, il a varié par rapport à la production totale entre un minimum de 1,6% (1972) et un maximum de 23,3% (1975), la moyenne sur les douze dernières années s'établissant à 14,7%.

LE DÉCRET DES 95%

Il faut l'admettre: l'approvisionnement de la Suisse en électricité n'est guère problématique. Mais il reste vrai que la production hydro-électrique fluctue d'année en année avec le climat.

Pendant les douze dernières années, ces fluctuations ont varié par rapport à la moyenne entre -18,6% (1972) et +16,8% (1977). L'argument des producteurs d'électricité est qu'il faudrait assurer l'approvisionnement en électricité du pays, même dans les années de faible hydraulité. Ils ont alors décrété qu'on devait atteindre, en hiver, une sécurité d'approvisionnement de 95%, en d'autres termes, qu'une importation de courant n'était acceptable que un seul hiver sur vingt, et ont cherché à démontrer que cette sécurité exigeait la construction de centrales nucléaires supplémentaires.

CERTAINS EXPERTS...

Même si on admet que les spécialistes des compagnies d'électricité n'ont pas choisi le degré de sécurité (95%) en fonction du nombre de centrales qu'ils avaient envie de construire, on reste médusé devant le fait le Conseil fédéral ait simplement suivi l'avis de *certain*s experts en faisant sienne une pétition de principe qui veut finalement que la Suisse soit exportatrice d'électricité dix-neuf hivers sur vingt. Nous citons C. Mironesco²: «A ce choix se trouve associé un changement de la notion du «besoin» dont le résultat est contraire à l'esprit de la loi. Au départ, il s'agissait de protéger la collectivité des dangers que lui faisaient courir les excès d'une activité jusque-là privée et commerciale, et de n'admettre cette activité que dans la mesure des nécessités du pays. Au terme de l'argumentation, *certain*s experts défendent la thèse selon laquelle le pays a effectivement besoin d'une production nucléaire nettement excédentaire et d'une industrie nucléaire nettement exportatrice.»

En d'autres termes, les producteurs d'électricité, par l'entremise du Conseil fédéral, essayent de récupérer la clause du besoin à leur profit.

Relevons encore qu'il y a eu quelques rares hivers, en particulier 1978/79, avec importation nette de

courant. Cette importation a cependant été comparativement faible (pour l'hiver 78/79: 4,4% de l'électricité produite pendant l'hiver seulement) et n'a pas posé de problème, car elle a eu lieu entièrement pendant les heures creuses. De plus, cette importation nette n'avait pas un caractère inéluctable: elle était due au fait que l'électricité des barrages était réservée à l'exportation pendant les heures de pointe. Il ne faut pas confondre optimisation économique et nécessités énergétiques.

COPINAGE ÉTHIQUE

En conclusion, le fait que le Conseil fédéral ait admis le besoin d'une nouvelle centrale nucléaire après Leibstadt résulte d'un choix politique et traduit le copinage éthique qui existe entre le pouvoir

et les promoteurs de centrales nucléaires. L'inconvénient est qu'un tel choix accélère la fuite en avant vers une production toujours accrue. Cela peut nous mettre, à terme, dans une situation inextricable où un gaspillage forcené deviendra nécessaire pour maintenir la rentabilité de la production et de la distribution d'électricité.

L'acceptation des initiatives fédérales pour un avenir sans davantage de centrales nucléaires et pour une politique cohérente en matière d'énergie permettrait de mettre un frein à ce développement peu souhaitable.

Il est grand temps de repenser le problème énergétique en partant des *besoins en services*: chaleur, travail mécanique, éclairage, etc. pour en déduire une

demande d'énergie (il n'y a pas, à proprement parler, de besoin en énergie).

La manière choisie pour fournir cette énergie devrait être celle qui permet de rendre le service souhaité au moindre coût, donc en particulier avec un minimum de ressources énergétiques primaires (surtout lorsque celles-ci ne sont pas renouvelables). Evidemment, une telle approche ne va pas favoriser le chauffage électrique.

¹ Pierre Lehmann. Le conte des petajoules introuvables. DP 614, 19.11.1981.

² Christine Mironesco. «Technocratie et écologie en Suisse; la clause du besoin»: l'enjeu d'un conflit entre expert.» Université de Genève, département des Sciences politiques, février 1982.

LEIBSTADT, KAISERAUGST

Organiser le gaspillage

La centrale de Leibstadt sera capable de fournir environ 6500 GWh/an (en admettant un taux de disponibilité de 80%) qui viendront s'ajouter au solde exportateur de la balance énergétique helvétique. Avec cette centrale, le solde exportateur de 1981 aurait été de 30,4% au lieu de 21,4%. On se souviendra ici que les producteurs d'électricité nous menaçaient, au début des années septante, de pénuries dramatiques de courant pour le début des années huitante si Leibstadt n'était pas mise en fonction dès 1981...

Ces pénuries n'ont pas eu lieu et il n'y a pas de raison pour qu'elles aient lieu.

En fait, le problème actuel est davantage de trouver des clients pour une électricité produite en excès. En effet la justification des exportations que donnent les producteurs d'électricité est entièrement de nature économique. La Suisse, grâce à ses centrales hydro-électriques, exporte du courant aux heures de pointes et cela même en hiver. Le courant de pointe se vend très cher. La Suisse importe un peu de courant bon marché pendant les heures creuses, histoire de ne pas utiliser de l'électricité de barrage à des moments où elle rapporte peu. Le bilan de l'opération reste largement «positif» (exportations) et l'exercice est bien sûr très lucratif.

Mais à l'heure actuelle, l'offre de courant nucléaire augmente en Europe et surtout en France. Ces centrales, contrairement aux centrales hydro-électriques, doivent, dans la mesure du possible, marcher à puissance cons-

tante. Il est donc nécessaire que toute leur production soit absorbée, même pendant les heures les plus creuses. Cela amènera à créer de toutes pièces de nouveaux besoins, voire à organiser le gaspillage. Sans cela, la valorisation économique du courant de pointe, qui est un des buts essentiels de la construction de centrales nucléaires en Suisse, risque d'en prendre un sacré coup. Alors la substitution du pétrole, vous comprenez, c'est très important... et ça tombe à pic!

En résumé les consommatrices (teurs) n'ont pas besoin de davantage d'électricité, mais les producteurs d'électricité, eux, ont besoin de construire Kaiseraugst. Le Conseil fédéral a fait siens ces calculs-là et ne s'oppose pas à la création de besoins pressants en électricité, crée une situation irréversible qui devrait mener à la construction de cette centrale.